



Clara Delorme et ses parrains-marraines le soir de la première de Le Repos, spectacle soutenu par l'édition 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

2023 EN BREF	2
L'ASSOCIATION	2
LES ORGANES DE L'ASSOCIATION	3
CRÉATION DU <i>SPECTACLE DE MERDE</i> DE MARION DUVAL – CHRIS CADILLAC.....	3
LABEL+ DEVIENT UN DISPOSITIF ROMAND D'ENCOURAGEMENT À LA COPRODUCTION.....	4
PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2024	5
REVUE DE PRESSE – <i>LE SPECTACLE DE MERDE</i>	5

2023 EN BREF

- 1 spectacle lauréat du concours 2020 a été créé
- 1 événement a été organisé pour ce spectacle
- Label+ romand – arts de la scène est devenu un dispositif romand d'encouragement à la coproduction
- 2 spectacles ont été sélectionnés et soutenus pour l'édition 2023

L'ASSOCIATION

L'association Label + théâtre romand a été constituée le 31 août 2010 par la Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles des cantons romands (CDAC), et du canton de Berne pour sa partie francophone. Au terme de la période pilote et après avoir pris connaissance d'un rapport d'évaluation externe, l'Assemblée plénière de la CDAC a décidé, le 17 septembre 2015, de rendre pérenne ce dispositif intercantonal de soutien à la création théâtrale. Constatant la porosité des genres dans les propositions artistiques reçues et les spectacles lauréats, la CDAC a élargi le concours à l'ensemble du champ des arts de la scène (danse, cirque) à partir du concours 2018.

Au 1er janvier 2018, Label+ théâtre romand est ainsi devenu Label+ romand – arts de la scène. Le concours 2020 était le 2^{ème} concours adapté à la nouvelle formule : un concours biennal ouvert aux arts de la scène récompensant trois lauréats.

En 2021, un projet de transformation de Corodis a commencé, incluant Label+ romand. La transformation de Label+ romand s'est terminée en mars 2023, pour devenir un dispositif romand d'encouragement à la coproduction, annualisé.

La mission

Le dispositif Label+ romand d'encouragement à la coproduction vise à renforcer la coopération entre les pouvoirs publics, les théâtres, les festivals et les compagnies dans le but d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales des productions. Ces dernières disposent ainsi d'une assise nécessaire pour circuler dans le territoire romand puis national voire international et par conséquent augmenter le nombre de représentations et la durée de vie des spectacles.

LES ORGANES DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale

Les membres de l'association sont les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud. Ils sont représentés dans l'association par les chef·fes des services culturels et délégué·es aux affaires culturelles.

La présidence

La présidence de l'association est assurée depuis le 9 septembre 2022 par Cléa Redalié, Cheffe du service de la culture du canton de Genève.

Le secrétariat

La secrétaire générale de Label+ romand – arts de la scène est Sophie Mayor, responsable de la mise en œuvre opérationnelle du dispositif depuis le 1er avril 2020

L'organe de révision

L'organe de révision des comptes de Label+ est la fiduciaire Saugy SA, établie à Lausanne.

CRÉATION DU SPECTACLE DE MERDE DE MARION DUVAL – CHRIS CADILLAC

20 juin 2023 – Théâtre Vidy-Lausanne

"Vous pouvez partir à tout moment, mais attention! Lorsque vous quittez le gradin, restez bien sur les côtés, ça peut être dangereux" met en garde Marion Duval. Sur la pelouse brûlée par le soleil quatre véhicules débarquent à coup de klaxons. Ils se livrent à une sorte de ballet. Imaginez les chevaux du Knie, remplacez-les par des vieux camping-cars, des camions hors d'âge et vous avez le tableau. Le danger, ça peut aussi être un objet qui tombe, un truc qui s'envole, un protagoniste qui s'agite ou une mobylette à fond les gaz. Côté gradin, on ne risque rien. Sur le pré, transformé en piste, c'est une autre paire de manche. *Le spectacle de merde*, c'est une communauté improbable réunie le temps d'une création qui explose les codes, remue, touche et trouble. (extraits de la chronique de Thierry Sartoretti pour Vertigo, RTS, 19 juin 2023)

La soirée Label + a eu lieu le 23 juin après un report dû à l'orage avec une quarantaine d'invité·es qui ont pu changer leurs plans en dernière minute, les autres ont assisté au spectacle aux différentes dates de la tournée.

Coproduction Théâtre Vidy-Lausanne, La Bâtie Festival de Genève, 3bisf - Centre d'arts contemporains d'intérêt national Aix-en-Provence, Centre National des Arts de la Rue d'Aurillac, Les Ateliers Frappaz - Centre national des arts de la rue Villeurbanne

Théâtre Vidy-Lausanne 20 - 24.06.2023

Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac 23 - 26.08.2023

Nebia·Bienne spectaculaire & Le Pommier, Neuchâtel 08 - 09.09.2023

La Bâtie - Festival de Genève & Forum Meyrin 13 - 16.09.2023

Festival International d'Aurillac 23 - 26.08.2023

Festival Furies Châlons-en-Champagne 2024

TRANSFORMATION DE LABEL+ EN UN DISPOSITIF ROMAND D'ENCOURAGEMENT À LA COPRODUCTION

En 2023, à l'issue du processus initié dans le cadre d'un projet de transformation, Label+ romand – arts de la scène est devenu un dispositif annuel d'encouragement à la coproduction. Il vise désormais à renforcer la coopération entre les collectivités publiques, les théâtres, les festivals et les compagnies de Suisse romande afin d'améliorer les conditions de création des productions scéniques.

Cette nouvelle formule a pour buts principaux de consolider et d'élargir les réseaux de coproduction en Suisse romande, de renforcer la circulation des œuvres et des personnes au sein de l'espace culturel romand, d'allonger la durée de vie des spectacles, contribuant ainsi à la durabilité du secteur. De biennal, le dispositif d'encouragement est devenu annuel avec un financement renforcé des cantons romands.

A travers la réorientation de Label+, la CDAC affirme sa volonté de favoriser une meilleure circulation des productions sur l'ensemble du territoire, en particulier auprès des structures productrices basées dans les cantons non lémaniques. Dans cette optique, elle a volontairement placé des ambitions élevées en termes de nombre de cantons concernés par les lieux coproducteurs. Par ailleurs, le dispositif donne la place désormais à des projets de toutes tailles (S, M, L) et s'éloigne de la vision initiale de projets XL, difficiles à faire tourner. Enfin, la commission, composée désormais d'une majorité de représentantes et représentants des administrations cantonales, met d'avantage en avant les critères territoriaux et ceux liés aux réseaux de coproduction (engagement des partenaires). Ceci tout en maintenant une forte exigence artistique, laquelle n'est toutefois plus aussi prépondérante qu'auparavant.

Une commission composée de 8 membres, soit 1 personne déléguée par chacun des cantons romands ainsi que la présidente de Label+, a siégé le 21 août 2023 pour étudier les 9 dossiers reçus. Au terme des délibérations elle a choisi d'accompagner 2 spectacles M :

Le Repos de Clara Delorme – création en mars 2024 à Sevelin 36 à Lausanne
avec un soutien de CHF 106'000.- sur un budget total de CHF 265'700.-

Freaks de Balestra / Cardellini / Gonzalez – création en mars 2025 au Théâtre de Vidy-Lausanne
avec un soutien de CHF 130'000.- sur un budget total de CHF 266'000.-

Composition de la commission

- Cléa Redalié, présidente de la commission en tant que présidente de Label+
- Mélanie Cornu pour le Canton de Berne
- Marie-Thérèse Bonadonna pour le Canton de Neuchâtel
- Laurence Zaech pour le Canton de Fribourg
- René-Philippe Meyer pour le Canton du Valais
- Marc Woog, expert désigné par le Canton du Jura
- Rares Donca, expert désigné par le Canton de Genève
- Miriam Kridi, experte désignée par le Canton de Vaud.

GT et adaptation des critères en vue de l'édition 2024

Au terme de cette première édition, suite aux retours faits par les structures productrices qui avaient postulé et à une consultation de la FRAS, les éléments suivants sont ressortis :

Un nombre insuffisant de théâtres/festivals peut s'investir en coproduction ; un nombre insuffisant de cantons sont représentés parmi les structures coproductrices (VD+GE = 59%) ; un nombre important de théâtres/festivals peut s'investir en préachat, dans tous les cantons ; les institutions des petits cantons peinent à participer aux projets L.

Face à ces constats, un GT a été créé avec comme mission d'apporter des propositions d'adaptation des critères pour l'édition 2024.

Ce GT était constitué de :

- Cléa Redalié à la Présidence
- Mélanie Cornu pour le Canton de Berne

- Marie-Thérèse Bonadonna pour le Canton de Neuchâtel
- Laurence Zaech pour le Canton de Fribourg
- René-Philippe Meyer pour le Canton du Valais
- Sophie Mayor pour Label+

PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2024

13 mars	> création du spectacle de Clara Delorme <i>Le Repos</i> au Théâtre Sévelin 36 à Lausanne
30 mars	> lancement de la deuxième édition de Label+ dispositif romand d'encouragement à la coproduction
30 juin	> délai de dépôt des dossiers
19 août	> séance de la commission
12 septembre	> communication des projets soutenus – édition 2024
27 septembre	> AG de Label+
toute l'année	> suivi des projets soutenus, signature des conventions pluripartites

Label+ Romand – art de la scène
Avenue d'Ouchy 18
1006 Lausanne
www.labelplus-romand.ch
021 353 19 21